

**Assemblée générale**

Distr. générale
30 juin 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 57 b) de la liste préliminaire**

**Groupes de pays en situation particulière :
mesures spécifiques répondant aux besoins
et problèmes particuliers des pays en développement
sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle
internationale des pays en développement sans littoral
et de transit, des pays donateurs et des organismes
internationaux de financement et de développement
sur la coopération en matière de transport en transit**

**Lettre datée du 29 avril 2005, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom du Gouvernement de la République du Kazakhstan, qui a accueilli la Réunion de haut niveau sur le rôle des organisations internationales, régionales et sous-régionales dans l'application du Programme d'action d'Almaty, tenue du 29 au 31 mars 2005, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport (annexe I) et le communiqué conjoint (annexe II) adoptés le 31 mars 2005.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixantième session de l'Assemblée générale, au titre du point 57 b) de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent
de la République du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Yerzhan Kh. **Kazykhanov**

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/60/50 et Corr.1.



**Annexe I à la lettre en date du 29 avril 2005 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport issu de la Réunion de haut niveau sur le rôle
des organisations internationales, régionales et sous-régionales
dans l'application du Programme d'action d'Almaty**

Almaty, 29-31 mars 2005

I. Introduction

1. Conformément à la résolution 57/242 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 20 décembre 2002, la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit s'est tenue à Almaty (Kazakhstan), en août 2003.

2. La Conférence a adopté à l'unanimité le Programme d'action d'Almaty – « Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit » – ainsi que la Déclaration d'Almaty que l'Assemblée générale a fait siens à sa cinquante-huitième session (résolution 58/201).

3. Dans sa résolution 59/245, adoptée à sa cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale a souligné le rôle des organisations internationales dans l'application pleine et effective du Programme d'action d'Almaty. Dans la même résolution, elle a invité les organismes et autres institutions, dont la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes, l'Organisation mondiale du commerce, la CNUCED et les commissions régionales des Nations Unies, à inscrire l'application du Programme d'action d'Almaty dans leurs programmes de travail respectifs. Elle a également demandé à ces organisations de fournir une assistance technique bien coordonnée aux pays en développement sans littoral et de transit qui s'emploient à instaurer des systèmes de transport en transit efficaces.

4. La Conférence d'Almaty a confié au Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS) la tâche de veiller à l'application pleine et effective du Programme d'action d'Almaty. En particulier, au paragraphe 51 du Programme d'Action, le Bureau du Haut Représentant a été notamment prié « d'agir en coopération et en coordination plus étroites avec les organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui participent à des activités opérationnelles sur le terrain dans les pays en développement sans littoral et de transit, en vue de la mise en œuvre effective du Programme d'action ». L'Assemblée générale a réaffirmé ce mandat dans sa résolution 59/245.

5. Pour faciliter les partenariats internationaux, le Bureau du Haut Représentant a organisé à Almaty (Kazakhstan) du 29 au 31 mars 2005 une Réunion de haut niveau sur le rôle des organisations internationales, régionales et sous-régionales dans l'application du Programme d'action d'Almaty. La Réunion s'est déroulée en deux

parties : la première, tenue les 29 et 30 mars 2005, était consacrée au « rôle des organisations internationales, régionales et sous-régionales dans l'application du Programme d'action d'Almaty »; la deuxième, tenue le 31 mars 2005, a été réservée à des discussions d'experts en vue de définir des « indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la création de systèmes de transport en transit ».

6. La séance d'ouverture de la session a eu lieu en présence de M. Kassymzhomart K. Tokaev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan; de M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, qui préside le Groupe des pays en développement sans littoral; de M. Ruben Ramirez Lezcano, Vice-Ministre des affaires étrangères, qui représentait M^{me} Cowles, Ministre des affaires étrangères du Paraguay, coordonnateur du Groupe des pays en développement sans littoral pour les questions commerciales; et de M. Nagmanov, Ministre des transports du Kazakhstan. M. Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, a présidé la Réunion de haut niveau (voir résumés dans la section ci-dessous).

7. À l'occasion de la Réunion et en étroite coopération avec le PNUD et avec le Gouvernement kazakh, le Haut Représentant a présenté le rapport des Nations Unies sur le projet objectifs du Millénaire, intitulé « Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ». Le professeur Jeffrey Sachs, conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement a participé de New York à cette présentation en vidéoconférence et a expliqué en détail les handicaps géographiques que les pays en développement sans littoral devaient surmonter pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

II. Séance d'ouverture

8. Dans sa déclaration, **M. Kasymzhomart K. Tokaev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan**, a indiqué que l'adoption du Programme d'action d'Almaty par la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport en transit, tenue à Almaty, en août 2003, traduisait le consensus atteint par la communauté internationale quant à la nécessité d'adopter des mesures spécifiques pour résoudre les problèmes particuliers des pays en développement sans littoral.

9. Il a noté avec satisfaction que, malgré le temps relativement bref qui s'était écoulé depuis l'adoption en décembre 2003, par l'Assemblée générale, de sa résolution 58/201 dans laquelle elle faisait siens les résultats de la Conférence d'Almaty, la mise en œuvre du Programme d'action avait pris un bon départ. À son avis, l'adoption d'une feuille de route pour l'application du Programme d'action d'Almaty, établie par le Bureau du Secrétaire général adjoint, M. Anwarul Chowdhury, avait marqué une étape importante dans ce processus. La feuille de route était un document précis et pratique, qui énonçait des objectifs clairs pour obtenir des résultats concrets dans le cadre d'une mise en œuvre efficace et coordonnée du Programme d'action.

10. La coopération devrait également déboucher sur des actions concertées, menées par tous les participants au processus d'Almaty pour intégrer les

dispositions du Programme d'action d'Almaty dans le champ d'action d'accords et d'initiatives internationaux existants dans le domaine du transport tels que l'Accord de Shanghai relatif au réseau de la Route d'Asie, des couloirs de transport Europe-Caucase-Asie (TRACECA) et Nord-Sud et les conventions multilatérales des commissions économiques régionales des Nations Unies.

11. En tant que Partie à d'importants accords régionaux, le Kazakhstan était convaincu que la création d'un espace économique, commercial et douanier unifié devrait être un élément essentiel des efforts faits par les pays en développement sans littoral pour surmonter les effets négatifs de leur situation géographique. Le Kazakhstan continuait de croire que la coopération régionale, principalement la coopération Sud-Sud et l'ouverture de frontières affranchies des barrières douanières, étaient un élément clef pour rendre ces économies plus compétitives.

12. M. Tokaev a appelé l'attention sur la région de l'Asie centrale, composée de cinq pays en développement sans littoral. Du fait de sa situation géographique particulière, l'Asie centrale pouvait être un terrain d'essai pour les recommandations du Programme d'action d'Almaty concernant le développement d'un nouveau cadre mondial de coopération entre les pays en développement sans littoral et de transit et leurs partenaires de développement. Le Kazakhstan avait proposé la création d'une Union des États d'Asie centrale, et la coopération entre ces pays méritait d'être renforcée, notamment par la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et par les initiatives sous-régionales existantes, telles que le Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale, et le projet Route de la soie.

13. Dans sa déclaration, **M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, qui assure la présidence du Groupe des pays en développement sans littoral**, a noté que des progrès sensibles avaient été enregistrés à la suite de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty. La Feuille de route, établie par le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et adoptée lors de la Réunion interinstitutions tenue en février 2004 était d'une grande importance pour l'application du Plan d'action. Le Groupe a estimé qu'il s'agissait d'un premier pas dans la bonne direction; en particulier il a appuyé sans réserve l'idée d'établir un programme de coopération technique intégré et coordonné pour venir en aide aux pays en développement sans littoral; et il était à espérer que cette réunion permettrait de concrétiser cette proposition ambitieuse. Il convenait de féliciter le Bureau du Haut Représentant pour son action de coordination de l'application du Plan d'action au niveau mondial.

14. Un autre succès spectaculaire remporté par les pays en développement sans littoral avait été leur participation efficace à la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue à São Paulo, en 2004, qui avait été coordonnée par le Paraguay, en étroite coopération avec le Président du Groupe, la République démocratique populaire lao. Le texte final issu de la Conférence, le Consensus de São Paulo, reconnaissait que les pays en développement sans littoral étaient de petites économies vulnérables conduisant à la reconnaissance par l'OMC du fait qu'ils devaient être pris en compte dans le Programme de travail sur les petites économies.

15. Depuis Almaty, les pays en développement sans littoral avaient continué de bénéficier d'une coopération et d'une assistance accrues de la part des donateurs et

des partenaires du développement, pour développer et améliorer leurs infrastructures de transport en transit. À cet égard, il convenait de saluer l'Accord international relatif au réseau de la Route d'Asie, signé à Shanghai, sous les auspices de la CESAP, en août 2004. Cet accord, qui devrait servir d'exemple à d'autres régions, devrait donner une impulsion remarquable à la coopération et aux échanges économiques régionaux et interrégionaux.

16. Les efforts régionaux et sous-régionaux pour mesurer tous les progrès et avantages concrets découlant du processus d'application étaient essentiels, mais il fallait les compléter par des efforts internationaux et nationaux. D'où la nécessité de créer des synergies ou un partenariat global pour assurer l'application pleine et effective du Programme d'action et l'exécution de tous les projets et services régionaux et sous-régionaux qui seraient adoptés à la réunion.

17. Compte tenu du fait que 16 pays en développement sans littoral sont classés dans la catégorie des pays les moins avancés et que la majorité d'entre eux ont un PIB par habitant inférieur à 1 000 dollars, leurs efforts pour respecter les engagements internationaux, notamment le Plan d'action d'Almaty et les objectifs du Millénaire, devraient bénéficier d'une aide et d'une assistance accrues de la part de la communauté internationale. À cet égard, l'intervenant a renouvelé son appel à la communauté des donateurs et à tous les partenaires de développement et les a invités à verser des contributions généreuses au Fonds d'affectation spéciale créé par le Secrétaire général de l'ONU pour faciliter le suivi de l'application du Programme d'action d'Almaty, comme le demandait la résolution A/59/245.

18. Le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement devrait mobiliser davantage l'appui international en le coordonnant, et continuer de sensibiliser les pays à l'importance d'une application pleine et effective du Programme d'action d'Almaty, conformément au mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale des Nations Unies. En outre, le Bureau du Haut Représentant avait reçu l'importante mission d'agir en coopération et en coordination plus étroites avec les organisations internationales, en particulier celles qui participaient à des activités opérationnelles sur le terrain.

19. Dans sa déclaration, **M. Ruben Ramirez Lezcano, Vice-Ministre des relations économiques et de l'intégration du Paraguay, pays coordonnateur des questions de commerce et de développement pour les pays en développement sans littoral**, a présenté les actions entreprises par le Paraguay en matière de commerce et de développement en sa qualité de coordonnateur. Diverses mesures avaient été engagées dans le cadre de l'OMC, et le Groupe apportait une assistance aux pays dans le cadre du processus d'adhésion. Étant donné que 10 des 31 pays en développement sans littoral avaient entrepris des négociations en vue de leur adhésion à l'OMC, et compte tenu des exigences et difficultés inhérentes à ce processus, la délégation du Paraguay à Genève était intervenue à chaque réunion du Groupe de travail organisée pour examiner les négociations dans lesquelles chacun des pays concernés était engagé. S'appuyant sur son expérience en la matière, le Paraguay avait par ailleurs fourni les conseils techniques à plusieurs délégations. Il avait également été convenu qu'un comité spécial serait créé afin d'analyser les mesures qui pourraient être prises pour accélérer les négociations d'adhésion et les rendre aussi peu coûteuses que possible.

20. Pour ce qui concernait le Programme de travail de l'OMC sur les petites économies, les pays en développement sans littoral faisaient partie des « petites économies vulnérables » identifiées dans le Consensus de São Paulo. C'est pourquoi la délégation paraguayenne avait fortement encouragé la poursuite des travaux destinés à définir un programme de travail. En mai 2004, elle avait présenté au Comité du commerce et du développement, conjointement avec les délégations mongole et bolivienne, une proposition précise concernant essentiellement la promotion du libre accès au marché pour les produits agricoles et non agricoles et les services en faveur des petites économies et la mise en place de mécanismes de coopération technique et d'autres mécanismes de facilitation pour leur permettre de mieux s'intégrer au système commercial international.

21. L'Accord-cadre du Cycle de négociations de Doha concernait notamment la facilitation des négociations commerciales et par conséquent des questions traitées aux articles V, VIII et X de l'Accord de 1994. L'article V présentait une importance particulière pour les pays en développement sans littoral, car il concernait une question vitale pour leurs économies, à savoir le transport de transit. Une modification aux dispositions de cet article allant dans le sens de leurs besoins et de leurs intérêts leur permettrait d'avoir un instrument juridique extrêmement précieux qui leur garantirait de pouvoir exporter rapidement leurs produits. Compte tenu de son impact positif, le Gouvernement paraguayen n'épargnerait aucun effort pour assumer ses obligations dans l'intérêt de tous. C'est pourquoi il avait offert d'accueillir à Asuncion les 9 et 10 août la Conférence des ministres du commerce des pays en développement sans littoral, qui examinera les progrès réalisés dans le cadre du Cycle de négociations de Doha et fournira aux négociateurs les principes directeurs dont ils ont besoin pour mener à bien la préparation de la Conférence ministérielle de Hong Kong. Par ailleurs, le Paraguay, en tant que Président en exercice du Marché commun du Sud (MERCOSUR), cherchera à développer les initiatives sous-régionales destinées à améliorer le système de transport en transit dans la région.

22. **M. Kazhmurat Nagmanov, Ministre des transports et de la communication, donnant lecture d'un message du Premier Ministre du Kazakhstan**, a déclaré que le Programme d'action d'Almaty était devenu une contribution inestimable au développement des systèmes de transport en transit dans le monde et pour la fourniture d'une assistance aux pays en développement sans littoral afin de leur permettre de participer sur un pied d'égalité aux relations économiques et commerciales mondiales.

23. Il a remercié le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement du rôle directeur joué en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty. Il a fait observer qu'il était indispensable de regrouper les efforts engagés étant donné que la mise en place de systèmes de transit impliquait une multitude de tâches complexes qui ne pourraient être menées à bien que par une coopération à tous les niveaux, et a insisté sur les travaux engagés afin de réduire au minimum le handicap créé par l'absence de littoral et d'éliminer les obstacles aux transports internationaux.

24. Il restait encore beaucoup à faire pour assurer la mise en place de systèmes de transport efficaces et faciliter l'adhésion aux principaux accords et conventions internationaux en la matière. Il était donc très important d'engager un dialogue et de

rechercher en commun des solutions aux problèmes existants, car ce n'était que par des efforts concertés que les systèmes de transport contribueraient à la poursuite du développement des pays concernés et donc à l'amélioration du niveau de vie des populations.

25. Dans sa déclaration liminaire, **M. Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement**, a félicité le Gouvernement kazakh de son engagement et de sa générosité concernant la poursuite du processus d'Almaty. Il a rappelé que la Conférence d'Almaty avait véritablement marqué un tournant dans la recherche d'un partenariat mondial en vue de traiter de manière spécifique, mais exhaustive, la question de la marginalisation des pays en développement sans littoral dans le système commercial international, qui résultait de l'absence d'un accès à la mer et de l'éloignement des marchés mondiaux.

26. La coopération bilatérale, régionale et sous-régionale était apparue comme le principal moyen de mise en œuvre du Programme d'Almaty, et les organisations régionales et sous-régionales concernées, notamment celles qui participaient à des activités opérationnelles sur le terrain, en étaient d'importantes parties prenantes. L'Assemblée générale des Nations Unies avait demandé aux organisations internationales, régionales et sous-régionales concernées d'incorporer la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty dans leurs programmes de travail respectifs.

27. M. Chowdhury a insisté sur les actions engagées en commun par ces organisations. La feuille de route, approuvée par la réunion interinstitutions organisée début février 2004 à New York, identifiait les domaines réclamant une action immédiate, à savoir l'identification des principaux « chaînons manquants » en Afrique, en Asie et en Amérique latine; le lancement de projets prioritaires sous-régionaux de développement des infrastructures et de facilitation du commerce; la création d'organismes nationaux de facilitation du commerce; la fourniture d'une assistance technique coordonnée et cohérente; la mobilisation des ressources et la promotion de l'adhésion aux conventions internationales relatives au transit et au transport. La feuille de route reconnaissait la nécessité d'une coordination et d'une cohérence accrues. Par ailleurs, dans sa résolution 59/245, l'Assemblée générale avait prié les organismes concernés de fournir aux pays en développement sans littoral et de transit une assistance technique coordonnée et cohérente.

28. Il a insisté sur le fait que la Réunion de haut niveau offrait une occasion unique aux organisations internationales, régionales et sous-régionales d'engager un véritable dialogue en vue de renforcer et de coordonner leur action pour permettre aux pays en développement sans littoral et de transit de mettre en place plus facilement des systèmes de transport et de transit efficaces. Elle permettra également de renforcer les partenariats existants entre ces organisations. Il a souligné l'importance des communications présentées par les experts et les hauts responsables présents qui s'occupaient quotidiennement des questions d'infrastructure de transport et de facilitation du commerce aux niveaux régional et sous-régional. Il a rappelé que la mise au point d'indicateurs était extrêmement importante pour pouvoir suivre les progrès réalisés concernant la création de systèmes de transport de transit efficaces. Ces indicateurs devraient être peu nombreux et simples à utiliser. La méthode de calcul temps/coût mise au point par la

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique pourrait être à cet égard un bon point de départ.

29. Le Haut Représentant a rappelé que 2005 était une année décisive pour l'ONU, qui se préparait à organiser en septembre une réunion au sommet destinée à faire le point des progrès réalisés concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, il a rappelé que le rapport sur ce sujet précisait que les stratégies des pays en développement sans littoral devraient mettre l'accent sur les recommandations figurant dans la feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

III. Initiatives des organisations internationales, régionales et sous-régionales en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty

30. Les organisations internationales, régionales et sous-régionales suivantes ont fait des présentations :

- i) Banque mondiale : « Application du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral et de transit »;
- ii) Organisation mondiale des douanes (OMD) : « L'Organisation mondiale des douanes et la facilitation du commerce »;
- iii) CNUCED : « La facilitation du commerce et du transport en transit : évolution récente des activités de la CNUCED »;
- iv) Organisation mondiale du commerce (OMC) : « La facilitation du commerce à l'OMC »;
- v) Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : « Activités de coopération technique de l'OACI »;
- vi) Union internationale des transports routiers (UITR) : « TIR : un système de transit sûr et efficace »;
- vii) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : « Activités de la CESAP à l'appui du Programme d'action d'Almaty »;
- viii) Banque asiatique de développement (BAsD) : « Programme d'action d'Almaty : le rôle de la Banque asiatique de développement »;
- ix) Commission économique pour l'Europe (CEE) : « Contribution de la CEE à l'application du Programme d'action d'Almaty »;
- x) Commission économique pour l'Afrique (CEA) : « Activités de la CEA en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty »;
- xi) Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement : « Proposition du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement concernant un programme de coopération technique coordonné »;

- xii) Kazakhstan : « Activités du Kazakhstan en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty au Kazakhstan et en Asie centrale »;
- xiii) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : « Programme d'aménagement de la Route de la soie »;
- xiv) Marché commun de l'Afrique orientale et australe : « Facilitation du transport régional en transit »;
- xv) Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) : « Activités de la CAE en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty »;
- xvi) Communauté économique eurasiennne : « Initiatives de la Communauté économique eurasiennne en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty »;
- xvii) Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : « Rôle de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans l'application du Programme d'action d'Almaty »;
- xviii) Secrétariat de l'Accord de transit du couloir nord : « Aperçu des programmes et activités concernant le couloir nord »;
- xix) Marché commun du Sud (MERCOSUR) : « Stratégie en vue de l'établissement d'un système de transport en transit efficace dans la sous-région »;
- xx) Couloir Europe-Caucase-Asie (TRACECA) : « Programme d'action d'Almaty : rôle du Programme TRACECA-IGC et TRACECA-UE »;
- xxi) République démocratique populaire lao : « Application des accords de transport en transit en Asie du Sud-Est »;
- xxii) Banque islamique de développement (BID) : « Appui de la BID au Programme d'action d'Almaty ».

IV. Indicateurs de mesure des progrès accomplis dans l'établissement de systèmes de transport en transit efficaces

31. Les intervenants suivants ont fait des exposés concernant les indicateurs de mesure des progrès accomplis :
- i) M. Barry Cable, CESAP : « Mesure des progrès accomplis dans l'établissement de systèmes de transport en transit efficaces »;
 - ii) M. Douglas Cruikshank, Agency for international development des États-Unis : « Facilitation du commerce et projet d'investissement »;
 - iii) M. Jean Acri, Union internationale des transports routiers : « Temps de passage des frontières, escortes et convois pour les opérations TIR »;
 - iv) M. Murat Bekmagambetov, Président de l'Institut de recherche sur les transports et les communications (Kazakhstan) : « Appui technique au Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale dans le domaine des transports »;

- v) M. Simon Kerry, Banque mondiale : « Progrès de la coopération régionale dans le domaine de la facilitation du commerce et du transport en Asie centrale ».

V. Séance de clôture

32. Les participants à la réunion ont adopté un communiqué (voir annexe I).
33. Dans ses observations finales, M. Chowdhury a fait valoir le caractère unique de la Réunion qui avait permis de rassembler des représentants de haut rang d'organisations internationales, régionales et sous-régionales, afin qu'ils se consultent sur les stratégies qu'il convenait d'adopter pour poursuivre l'application du Programme d'action d'Almaty. Les organisations représentées avaient des mandats et des domaines d'activité différents mais étaient unies par un objectif commun, à savoir aider les pays en développement sans littoral à établir des systèmes de transport en transit efficaces.
34. Il a déclaré que, comme il en avait été prié, son bureau poursuivrait ses consultations avec les organismes concernés au sujet du programme de coopération technique coordonnée proposé. Par ailleurs, lui-même présenterait les résultats des travaux de la Réunion à la Conférence des ministres africains des transports et de l'infrastructure, à laquelle il devait participer la semaine suivante à Addis-Abeba. Les questions soulevées à Almaty intéressaient grandement les participants à la Conférence, notamment les indicateurs de mesure des progrès.
35. Le communiqué adopté par les participants à la présente réunion serait transmis à l'Assemblée générale de l'ONU, pour approbation. Le rapport issu de la Réunion ainsi que les exposés et les propositions de projet feront l'objet d'une publication à soumettre à l'Assemblée générale de l'ONU, dans le cadre des initiatives en faveur de la création de partenariats mondiaux aux fins du développement et la mise en œuvre effective des priorités énoncées dans le Programme d'action d'Almaty.
36. Au nom de tous les participants, M. Chowdhury a adressé ses remerciements sincères au pays hôte pour sa généreuse hospitalité et la qualité de sa contribution au succès de la Réunion.

**Annexe II à la lettre datée du 29 avril 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué conjoint adopté le 31 mars 2005
à l'issue de la Réunion de haut niveau sur le rôle
des organisations internationales régionales et sous-régionales
dans l'application du Programme d'action d'Almaty**

Nous, représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales, réunis à Almaty du 29 au 31 mars 2005 dans le cadre de la Réunion de haut niveau sur le rôle des organisations internationales, régionales et sous-régionales dans l'application du Programme d'action d'Almaty, proclamons ce qui suit :

1. Le Programme d'action d'Almaty – « Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit » – est le plan convenu à l'échelon international pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral par la création de systèmes de transport en transit efficaces dans les pays en développement sans littoral et de transit.
2. Nous réaffirmons que nous sommes résolus à appuyer l'application pleine et effective du Programme d'action d'Almaty. À cet effet, nous soulignons qu'il importe d'agir concrètement et conformément aux dispositions de la feuille de route pour l'application du Programme d'action d'Almaty, approuvée lors de la Réunion interinstitutions qui s'est tenue le 4 février 2004 à New York. À cet égard, nous notons que, dans le rapport intitulé « Projet objectifs du Millénaire des Nations Unies », il est souligné que les stratégies fondées sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui visent à répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral devraient être dictées par les recommandations contenues dans la feuille de route pour l'application du Programme d'action d'Almaty.
3. Nous reconnaissons qu'il importe de donner suite à la demande formulée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 59/245 du 22 décembre 2004 visant à ce que nous inscrivions l'application du Programme d'action d'Almaty dans nos programmes de travail respectifs.
4. Nous réaffirmons que nous sommes résolus à fournir une assistance technique aux pays en développement sans littoral et de transit qui s'emploient à instaurer des systèmes de transport en transit efficaces. À cet égard, nous convenons de poursuivre nos travaux en vue de à améliorer la coordination des programmes d'assistance technique relatifs au transport en transit, de façon à ce que les pays en développement sans littoral et de transit en tirent le meilleur parti. Le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement est prié de poursuivre les consultations sur la recherche des meilleurs moyens possibles de contribuer à cette entreprise, y compris sur sa proposition concernant un programme de coopération technique coordonné.

5. Nous reconnaissons qu'il importe de mettre au point une infrastructure des transports, et notamment de mener à bien la création des « chaînons manquants » qui faciliteraient la circulation des biens et des personnes dans les couloirs de transit. À cet égard, nous soulignons qu'il est essentiel de définir un ensemble de critères de financement qui tiennent compte des aspects bénéfiques du projet pour l'élimination de la pauvreté et ne s'appuient pas uniquement sur des considérations commerciales. À cet égard, on pourrait élaborer un code de conduite destiné à aider les États Membres et les partenaires de développement à évaluer leurs propositions de projet.

6. Nous soulignons qu'il importe d'établir des indicateurs communs pour suivre les progrès accomplis en matière de création de systèmes de transport en transit efficaces par les pays sans littoral et de transit. À cet égard, il conviendrait de poursuivre le développement et l'harmonisation des initiatives en cours dans les diverses organisations régionales et sous-régionales, et à l'échelon des commissions régionales de l'ONU, dont la méthode de calcul temps/coût mise au point par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en vue de définir des indicateurs agréés par le plus grand nombre pour mesurer les progrès accomplis dans la création de systèmes de transport en transit efficaces et suivre l'application du Programme d'action d'Almaty.

7. Nous nous félicitons de l'initiative prise par le Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement d'organiser la présente réunion de haut niveau. Nous soulignons la nécessité de tenir cette réunion chaque année afin d'examiner les progrès accomplis, de tirer les enseignements des initiatives passées et de partager les données d'expérience accumulées par les organisations internationales, régionales et sous-régionales.

8. Nous nous félicitons des interventions de M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, en sa qualité de Président du Groupe des pays en développement sans littoral, et de M. Ruben Ramirez, Vice-Ministre des affaires étrangères du Paraguay, représentant M^{me} Leila Rachid, Ministre des affaires étrangères du Paraguay, en sa qualité de coordonnatrice du Groupe des pays en développement sans littoral pour les questions de commerce et de développement. Nous remercions également M. Kassymzhomart Tokaev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, et M. Kazhmurat Nagmanov, Ministre des transports et des communications, pour leurs déclarations au nom du gouvernement hôte.

9. Nous rendons hommage au Gouvernement du Kazakhstan pour les efforts soutenus qu'il déploie en vue de promouvoir l'application du Programme d'action d'Almaty et adressons nos remerciements sincères au Gouvernement et aux habitants de la République du Kazakhstan pour leur généreuse hospitalité et leur contribution au succès de cette réunion de haut niveau.